

Points de vue sur les industries

À PROPOS DE CE DOCUMENT

Ce Point de vue sur les industries de CGI offre aux responsables des TI des conseils sur les mesures à prendre afin d'être prêts aux dates d'échéance fixées pour l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Ce document est la transcription d'un fichier balado réalisé sur le sujet avec Nicole Gadbois-Lavigne, conseillère de direction principale de la pratique Finance de CGI.

Nous invitons les auditeurs du fichier balado et les lecteurs de cette transcription à communiquer avec nous à info@cgi.com pour discuter de ce que nous pouvons faire pour vous aider.

Planifier l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'utilisation des Normes internationales d'information financière, qui sont mieux connues sous l'acronyme anglais IFRS, sera requise à compter de 2011 pour les sociétés ouvertes canadiennes. Pour commencer, pourriez-vous nous donner une brève explication de l'effet qu'auront ces normes ?

Le passage des normes comptables canadiennes aux normes IFRS entraînera une révision d'un nombre important de processus comptables, notamment les processus liés :

- à l'évaluation et à la détérioration des actifs ainsi qu'à l'amortissement;
- à l'évaluation des instruments financiers;
- à la reconnaissance des revenus;
- à la rémunération des dirigeants et des employés;
- ainsi qu'à la divulgation financière.

L'impact des nouvelles normes sur les processus de la société variera en fonction de la taille de la société et du secteur d'industrie dans laquelle celle-ci est présente.

C'est pourquoi il a été décidé qu'il y aurait au Canada, avant le premier exercice d'application intégrale des normes IFRS, une année transitoire au cours de laquelle les rapports seraient produits à la fois selon les PCGR soit les principes comptables généralement reconnus et les normes IFRS. Ces rapports permettront aux entreprises de comparer en détail les résultats des deux normes; elles seront donc en mesure d'évaluer les impacts financiers des nouvelles normes comptables.

L'implantation des nouvelles normes IFRS pourrait entraîner d'autres impacts résultant de la nécessité de recueillir de nouvelles données ou de modifier des systèmes d'information.

Le Canada n'est pas le seul à adopter ces normes... Les sociétés ouvertes européennes ont également dû se convertir aux normes IFRS en 2005. De plus, la « Securities and Exchange Commission » des États-Unis a proposé un plan de transition qui pourrait mener à l'obligation pour les sociétés américaines d'utiliser les normes IFRS à partir de 2014. Pouvez-vous résumer ce que ces normes ont apporté aux sociétés européennes et ce qu'elles vont apporter aux sociétés nord-américaines?

Les règles et normes financières ne sont pas les mêmes dans tous les pays. La globalisation des transactions entre sociétés et investisseurs a rendu nécessaire la recherche d'une base commune pour l'évaluation des états financiers des sociétés ouvertes.

Avant l'implantation des normes IFRS, le traitement de certaines transactions comptables (comme l'amortissement ou la reconnaissance des revenus) variait tellement d'un pays à l'autre qu'il était très difficile de comparer adéquatement les sociétés entre

elles, compte tenu du fait que les bases pour l'évaluation des éléments financiers n'étaient pas les mêmes. C'était comme de comparer des pommes et des oranges.

Grâce à la standardisation des normes financières, il sera plus facile de comparer les états financiers d'entreprises d'un même secteur d'industrie ou provenant de deux pays différents.

Parlons maintenant de la façon dont les normes IFRS affectent les services TI. Pourquoi à votre avis est-ce que la planification devrait commencer dès maintenant, et quel type de planification technologique est requise?

Les normes IFRS ont un impact sur plusieurs activités des entreprises, et c'est la technologie qui permet de réaliser ces activités. Une planification et des tests adéquats sont essentiels. Le compteur est déjà en marche pour les sociétés ouvertes canadiennes. La première étape aura lieu en 2010 alors que les sociétés ouvertes devront livrer des résultats comparatifs selon les PCGR canadiennes et selon les normes IFRS.

Certaines décisions doivent être prises avant la livraison de ce rapport comparatif.

Prenons par exemple le traitement des activités comptables. Une des normes IFRS concerne le statut des instruments financier inscrits dans les livres des sociétés dont l'année financière se termine le 31 décembre. Ces statuts devront être définis et prêts à être appliqués dès le 1er janvier 2010.

Les décisions qui seront prises par la société quant au traitement des transactions comptables auront un impact sur la planification des changements technologiques.

Par exemple, selon le nombre de modifications requises, selon que la société utilise ou non un système financier du type ERP ou selon que la société se ramifie ou non en un certain nombre de filiales, l'évaluation et la consolidation de tous les changements affecteront plusieurs systèmes d'information. Afin de prévenir de possibles retards sur le calendrier de planification, une bonne pratique consiste à prendre, tôt dans le processus de transformation, les mesures suivantes :

- désigner la personne responsable d'élaborer une feuille de route pour les projets TI;
- évaluer les écarts entre les systèmes en place et les nouvelles fonctionnalités requises pour refléter les changements comptables;
- évaluer les efforts et le temps nécessaire à la mise à niveau des systèmes TI;
- rechercher une façon d'élaborer efficacement les rapports comparatifs obligatoires en 2010;
- s'assurer que les systèmes ont été modifiés et testés de façon à répondre aux besoins des nouveaux calculs d'évaluation, et finalement :
- s'assurer de bien documenter les changements dans les processus TI et les contrôles internes.

Il faut bien comprendre que les normes IFRS n'affectent pas seulement les TI. Comme dans tous les projets TI, il faut également prendre en compte les efforts requis en gestion du changement, tant du côté des processus que du personnel de la société.

**MESURES
TECHNOLOGIQUES**

Sur le plan de la technologie, il est recommandé, pour atténuer les risques de ne pas réussir à respecter les dates d'échéance fixées pour l'adoption des normes IFRS, de prendre très rapidement les mesures suivantes :

- désigner une personne qui sera responsable d'élaborer une feuille de route pour les projets TI;
- évaluer les écarts entre les systèmes en place et les nouvelles fonctionnalités requises pour refléter les changements comptables;
- évaluer les efforts et le temps nécessaire à la mise à niveau des systèmes TI;
- rechercher une façon d'élaborer efficacement les rapports comparatifs obligatoires en 2010;
- s'assurer que les systèmes ont été modifiés et testés de façon à répondre aux besoins des nouveaux calculs d'évaluation;
- documenter les changements dans les processus TI et les contrôles internes.

Par exemple :

- la gestion des rapports et les indicateurs de performance liés aux affaires pourraient devoir être ajustés;
- les procédures liées aux contrats, à la gestion du risque et à la trésorerie pourraient devoir être également ajustées et être communiquées aux employés et aux clients;
- les processus et les contrôles internes pourraient devoir être modifiés. Par exemple, la documentation et les procédures de divulgation élaborées sous Sarbanes-Oxley, la « loi 198 » et Bâle II devront être ajustées pour refléter les changements effectués dans le cadre des normes IFRS;
- finalement, il ne faut pas oublier le volet formation. Quelle soit sur place ou virtuelle, elle est essentielle pour familiariser les employés de toute l'entreprise avec ces nouvelles normes.

L'expérience européenne a démontré que les projets IFRS doivent être gérés comme des projets d'entreprise. La plupart des sociétés sous-estiment les efforts nécessaires en ce qui concerne les modifications à apporter aux systèmes d'information et à la recherche des nouvelles données. Débuter tôt dans le processus d'implantation laisse plus de temps pour élaborer des solutions TI efficaces. L'utilisation de chiffriers comme outils d'appoint et de consolidation sont lourds et difficiles à remplacer une fois l'implantation complétée. Ils ajoutent en fait, à moyen terme, plus de 25 % en coûts additionnels au processus en combinant délais et temps de conciliation.

Pouvez-vous donner des exemples qui démontrent comment CGI aide ses clients dans ce domaine ?

CGI accompagne les entreprises dans l'alignement des processus financiers sur les solutions technologiques en place, faisant en quelque sorte le pont entre les exigences des normes financières IFRS et les solutions TI.

Nous fournissons des services de gestion de projets TI et des services-conseils TI dans les secteurs aérospatial, du transport, des télécommunications et de l'énergie. Nous avons également des analystes d'affaires et des architectes provenant du secteur des services financiers et des communications.

Enfin, les interventions que nous faisons auprès de nos clients dans le cadre des normes IFRS s'appuient sur une méthodologie de transition pour la revue et la documentation des processus d'affaires et TI ainsi que la gestion de projets et la gestion du changement organisationnel.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

La satisfaction des clients est au premier plan des activités de CGI. Depuis plus de 30 ans, nous sommes solidaires de nos clients et les aidons à relever les défis qu'ils rencontrent en leur offrant des services de qualité. Figurant parmi les chefs de file du secteur des services en TI et en gestion des processus d'affaires, CGI maintient une étroite proximité avec ses clients grâce à environ 25 500 professionnels travaillant à partir de plus de 100 bureaux dans le monde.

Par leur entremise, nous fournissons à nos clients la combinaison de valeur et savoir-faire qui répond le mieux à leurs besoins en alliant judicieusement les partenariats à l'échelle locale et des options de prestation de services à l'échelle mondiale.

CGI estime qu'elle a réussi quand elle a aidé ses clients à obtenir des résultats et a surpassé leurs attentes.